

Célébration du 50^e anniversaire du Collège des Colombières et d'Ecole&Quartier, le 24 mai 2025 à Versoix

Discours de M. Georges-Emile SCHURCH

ancien Directeur du CO Colombières et ancien Directeur général des Cycles d'Orientation du Canton de Genève.

N'ayons pas peur des mots ! Avant la création du cycle d'orientation genevois par un vote unanime – le fait est à souligner ! – du Grand Conseil en juin 1964, l'enseignement secondaire inférieur – comme on disait à l'époque – était organisé en fonction de deux critères principaux : la discrimination et la sélection. En effet, à l'issue de l'enseignement primaire, filles et garçons étaient strictement séparés et l'orientation dans les différentes filières (Collège Calvin, Collège moderne, Ecole du Grütli pour les garçons, Ecole supérieure de jeunes filles et Ecole ménagère pour les filles) se faisait seulement sur la base des notes. En outre, ces filières n'étaient pratiquement pas perméables ! En regroupant toutes et tous les élèves entre 12 et 15 ans sous le même toit, en instaurant une orientation qui tienne compte non seulement des résultats scolaires, mais aussi de tests d'aptitude et qui se poursuive tout au long des trois dernières années de la scolarité obligatoire, en promouvant l'égalité des chances, entre autres innovations didactiques et pédagogiques, le cycle d'orientation a opéré une véritable révolution ! Et en raison de la formidable explosion démographique des années 1960-1970, il a fallu multiplier les bâtiments scolaires répartis dans tout le Canton. D'une demi-douzaine en 1964, ils étaient 16, dix ans plus tard ! C'est ainsi que pour éviter à nos chères têtes blondes – et les autres ! – de la rive droite du Lac l'obligation de « descendre en Ville de Genève », les lucides Autorités de l'époque décidèrent de construire un bâtiment pour accueillir Versoisiennes et Versoisiens, Bellevistes, Collésiennes, Collésiens et Bossiotes, Genthousiennes et Genthousiens, Chambésiennes et Chambésiens et Pregnotes, sans oublier les Célignotes ! On implanta alors, à Versoix, sur une magnifique parcelle avec vue sur le Lac un double et majestueux parallélépipède rectangle que l'on appela le Collège des Colombières et que l'on inaugura il y a tout juste 50 ans !

Oh ! cette implantation n'alla pas sans quelque appréhension venant des habitants de Versoix. Pensez donc ! On allait concentrer au même endroit plusieurs centaines d'adolescentes et d'adolescents dont on disait au temps de Socrate déjà qu'ils et elles étaient aussi insolents qu'irrévérencieux, de surcroît confiés à des enseignantes et enseignants directement issus de mai 68 ! Il n'en fallait pas plus pour que le Collège des Colombières dégagât non pas une odeur de chocolat, comme un édifice voisin, mais de souffre ! C'est alors que le professionnalisme et les compétences du corps enseignant et de tout le personnel de l'établissement, y compris la direction se mirent à accomplir leur œuvre : non, au cycle d'orientation en général et au Collège des Colombières en particulier on ne fabriquait pas des incultes et des irresponsables, oui, on y travaillait sérieusement et les élèves étaient bien pris en charge, conduits à bon port – c'est-à-dire le passage dans l'enseignement secondaire postobligatoire - avec la détermination,

mais aussi la souplesse nécessaires compte tenu de l'âge de sa population d'élèves. Dès la création d'Ecole et Quartier, il fut même donné à de nombreux adultes d'entrer dans le bâtiment et d'en apprécier la configuration et l'équipement et le Collège des Colombières est devenu un véritable centre culturel régional. Son excellente réputation ne tarda pas à franchir la frontière de l'est et nos voisins vaudois se rendirent rapidement compte d'une différence cruciale : à cette époque, dans le Canton de Vaud, pour accéder aux sections latine et scientifique, les filles, à la fin de l'Ecole primaire, devaient obtenir de meilleures notes que les garçons : authentique ! Et pendant quelques années, jusqu'à ce que les Autorités vaudoises aient corrigé cette anomalie, la direction du Collège des Colombières s'est souvent demandé pourquoi autant de jeunes filles vaudoises demeuraient chez une grand-mère ou une tante à Versoix ou comment des familles entières pouvaient loger dans une case postale à la Poste de Versoix ! Trêve de plaisanterie, une autre réalité apparut bien vite : le Collège des Colombières était trop grand : son édification avait été planifiée en prévision de constructions qui n'ont été réalisées que bien plus tard. On imagina donc de le remplir en y intégrant des classes de l'enseignement primaire, mais l'expérience ne fut pas concluante : les grands du cycle faisaient trop peur aux petits du primaire - en réalité, l'organisation du temps scolaire primaire n'était pas compatible avec les 45 minutes de cours du cycle. On adjoignit alors au Collège des Colombières une annexe du Collège Sismondi de l'enseignement secondaire postobligatoire. Cette cohabitation se révéla globalement fructueuse, mais nécessita certains ajustements, en particulier celui qui donna le plus de souci à la direction de l'époque : les élèves du CO n'avaient pas le droit de fumer alors que ceux du PO qui avaient plus de 16 ans le pouvaient en dehors du bâtiment ! Ô tempora, ô mores ! Très agacé par cette situation, je me rappelle avoir lancé à un élève qui me demandait où était le territoire du collège un péremptoire : « C'est là où je suis ! ». Ainsi, pendant plusieurs années, c'est une sorte de campus CO-PO qui s'installa au Collège des Colombières, particularité qui vint renforcer l'image d'école novatrice n'hésitant pas à faire preuve d'originalité !

En fait d'originalité, il y en avait une autre et non des moindres : si j'exclus la Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman dont l'exploitation n'était pas compatible avec la vie scolaire, les seules voies d'accès en transport en commun étaient la route et le rail. Et pour confectionner les horaires des cours, la direction devait tenir compte des trains qui venaient de Genève et de ceux qui venaient de Nyon – Céligny oblige ! Or lorsque l'idée vint aux CFF d'instaurer les horaires cadencés, ces deux trains ne se croisaient jamais ! Nous eûmes donc des horaires extravagants – par exemple, les cours commençaient à 8h45 – jusqu'à ce que le département cantonal des finances nous autorisât à organiser, pour certains élèves, des bus privés dont l'obligation qui est faite au fonctionnaire que j'ai été de garder le secret même après la cessation de ses activités m'interdit d'en dévoiler le coût ! Cette extravagance prit fin avec la création de la ligne V des TPG, au grand soulagement de la direction financière du DIP !

Mais ces considérations bassement matérielles ne doivent pas occulter le fait que la vie d'un établissement scolaire, c'est d'abord l'enseignement qu'on y dispense et qu'on y reçoit. Vous me permettrez alors de rendre un vibrant hommage à toutes celles et à tous ceux qui y ont travaillé et y travaillent encore pour le plus grand bien de cette population adolescente dont il faut aussi saluer les mérites ! Chères et chers élèves ! Vous nous récompensez par vos résultats scolaires – lorsqu'ils sont bons, *a fortiori* excellents ! – vous nous enchantez lorsque vous nous révélez vos talents – parfois cachés – en littérature, dans les arts visuels, lors de magnifiques spectacles de l'atelier-théâtre ou des prestations du cours facultatif de musique, par vos exploits sportifs. J'ai toujours admiré votre imagination et votre inventivité, par exemple lorsque nous dûmes faire face à la prolifération de rats domestiques dans vos casiers, parce que l'une ou l'un d'entre vous n'avait pas osé ramener à la maison le couple de spécimens reçu en cadeau d'un camarade et je garde en mémoire notre combat permanent contre les graffiti sauvages qui, certes, ornaient déjà les murs de Pompéi, mais les Romains de l'Antiquité ne connaissaient pas la peinture acrylique en spray ! Au fil des ans, le Collège des Colombières s'est révélé constituer une communauté d'intérêts d'une richesse incroyable, formidable levier d'intégration et c'est avec grande émotion que je me rappelle cette fête au cours de laquelle les ressortissants d'une vingtaine parmi les 52 nationalités recensées dans l'établissement avaient accepté de présenter une spécialité culinaire de leur pays d'origine et cette Fête de l'Escalade au cours de laquelle, avant de fracasser une énorme marmite en chocolat, nous avons servi à plus de 800 participants une gigantesque fondue préparée par deux authentiques armaillis dans deux majestueux chaudrons obtenus à l'Arsenal de Lyss grâce à l'intervention d'un conseiller administratif de Versoix, par ailleurs officier supérieur de notre Armée, chaudrons livrés à la Gare de Versoix dans des caisses barrées de l'inscription « Kriegsmaterial » ! Magnifique démonstration de l'esprit d'ouverture qui anime l'école genevoise en général et le Collège des Colombières en particulier !

Mais il n'est de si bonne compagnie qui ne se quitte, dit le proverbe, et après 24 années passées au Collège des Colombières dont 15 comme directeur, j'acceptai de rejoindre la direction générale du cycle d'orientation. Par la force des choses, le Collège des Colombières est devenu pour moi l'un parmi les 17, puis 18, puis 19 et même momentanément 20 établissements de l'enseignement secondaire obligatoire du Canton de Genève. J'ai eu confirmation alors qu'à l'image de la Confédération helvétique, le cycle d'orientation genevois, c'est l'union dans la diversité. Chaque établissement possède ses particularités, son originalité, sa personnalité. Inauguré il y a tout juste 50 ans, le Collège des Colombières peut maintenant s'enorgueillir d'avoir une Histoire, avec un grand « H ». Je remercie et félicite chaleureusement toutes celles et tous ceux, adultes et adolescentes et adolescents, qui ont écrit les pages de cette Histoire et je souhaite plein succès à toutes celles et tous ceux qui ont pris et prendront le relais pour pérenniser cette glorieuse aventure !

Longue vie au Collège des Colombières !

GES